Image not found or type unknown

Formule de calcul de la retaite de base

Par **bebert21ulm**, le **18/04/2013** à **18:50**

bonjour
je viens de recevoir mon calcul de retraite de base
50 pour cent du total des 25 meilleures années multiplié par le nombre de trimestres acquis ,le tout divisé par le nombre de trimestres maximum donnant droit de prendre sa retraite
j'ai 174 trimestres mais on en retient que 165 donc multiplié par 165 et divisé par 165
la caisse de retraite me dit que c'est comme cela
à quoi sert donc la formule puisque , au final c'est moitié du total des 25 meilleures années simplement
la différence entre le total des deux formules c'est plus de 80 euros
tous mes trimestres cotisés en plus ne me rapportent pas un centime
je vous remercie pour vos réponses

Par **P.M.**, le **18/04/2013** à **19:24**

Bonjour,
La durée maximale retenue dépend de l'année de naissance et je vous propose ce dossier...

Par **bebert21ulm**, le **20/04/2013** à **17:03**

bonjour ,
je vous remercie pour votre réponse
au lieu de durée d'assurance au régime général,on devrait employer
durée maximum retenue
mais bon ,c'est comme cela on est toujours perdant

Par **miyako**, le **20/04/2013** à **22:20**

Bonsoir,
Eh oui! la méthode de calcul n'est pas favorable au futur retraité.
Mais la nouvelle réforme ,sera encore plus draconienne.On parle de calcul de la pension sur l'ensemble de la carrière (42 ans ou peut-être plus).Si l'on a eu des périodes plus ou moins longues de chômage je ne vous dit pas la surprise.....

Quand on peut ,il vaut mieux partir maintenant.
Bonne retraite .
Amicalement vôtre
suji KENZO

Par **bebert21ulm**, le **22/04/2013** à **11:04**

bonjour
oh oui l'avenir n'est pas rose
pour ma part j'ai eu la chance de faire une carriere complette sans aucune interruption depuis mes 17 ans et je pars à 60 ans
amicalement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés